

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Le Gouvernement n'a pas l'intention d'engager le débat avant l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône.

(Texte)

LE SÉNAT

DÉCLARATION RELATIVE À LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LANGUE FRANÇAISE POUR L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. John G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, l'honorable député de Russell (M. Gour) m'a demandé si un représentant de langue française de la province d'Ontario serait nommé prochainement au Sénat. Ma réponse est oui.

M. Gour: Monsieur l'Orateur, je remercie sincèrement le très honorable premier ministre.

(Traduction)

LA LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

INDUSTRIE DE LA BRASSERIE—MESURE PRISE À LA SUITE DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. C. Stinson (York-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. A-t-on enfin pris une décision à la suite du rapport que la Commission des pratiques restrictives du commerce a présenté sur l'industrie de la brasserie?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de l'amabilité dont il a fait preuve en me donnant avis de sa question et je puis lui dire que l'affaire a été étudiée et confiée à un avocat chargé d'intenter des poursuites.

LE LOGEMENT

QUESTION AU SUJET DE LA RÉDUCTION DU VERSEMENT INITIAL À L'ÉGARD DE MAISONS CONSTRUITES AUX TERMES DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Bourget (Lévis): Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics nous dirait-il si le Gouvernement a l'intention de réduire le versement initial à l'égard des maisons construites sous le régime de la loi nationale sur l'habitation? Dans le cas de l'affirmative, quand peut-on s'attendre à une déclaration officielle du Gouvernement?

[M. Huffman.]

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je ne puis rien annoncer à ce sujet. Si une décision est prise à cet égard, elle sera alors annoncée à la Chambre.

M. Bourget: Il n'y a donc pas d'intention immédiate du Gouvernement de réduire le versement initial...

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, répondre cela serait aller trop loin. Tout ce que je puis dire, c'est que, si une décision est prise, elle sera alors annoncée à la Chambre.

DÉCLARATION CONCERNANT LE NOMBRE DES HABITATIONS COMMENCÉES EN ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le 4 novembre, le député de Bow-River (M. Johnston) m'a demandé des renseignements au sujet du nombre des mises en chantier en vertu du programme de 150 millions de dollars pour des logements à bon marché. Il donnait alors à entendre que, d'après ce qu'on lui avait dit, il n'y aurait eu que 12 habitations de ce genre de commencées en Alberta. Je me suis maintenant procuré les données relatives à l'Alberta jusqu'à la fin octobre, et je constate qu'il y a eu 118 mises en chantier à Calgary et 635 à Edmonton, soit 753 en tout. Quant au nombre des prêts approuvés aux termes de ce programme dans ces deux bureaux, il est de 246 à Calgary et de 732 à Edmonton, soit, au total, 978. Ce nombre équivaut à \$9,400,000. Il y a, en outre, beaucoup de demandes auxquelles aucune suite définitive n'a encore été donnée.

M. F. G. J. Hahn (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Travaux publics à la suite de la réponse qu'il a faite au représentant de Bow-River. Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre combien il reste en caisse sur ces 150 millions de dollars?

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, à la fin de la semaine dernière, les prêts approuvés s'élevaient à 80 millions et demi de dollars à l'égard de 8,264 logements en tout, ce qui indique évidemment que la moyenne par logement est maintenant bien inférieure à \$10,000.

En outre, il semble y avoir encore un potentiel de 41 millions qui comprend des demandes de prêts, des demandes qui attendent l'approbation de la Société centrale d'hypothèques et de logement et des demandes encore entre les mains des prêteurs approuvés. Le total des engagements est